

encore une demi-heure avant que le Sénat ait terminé ses travaux; je proposerais donc que la séance soit suspendue et que nous nous réunissions de nouveau à la convocation de l'Orateur. Je demanderais que l'on sonne les cloches lorsque le moment sera venu de nous réunir.

(La motion est adoptée.)

(La séance est suspendue à midi cinq minutes, jusqu'à convocation de l'Orateur.)

## Reprise de la séance

### PROROGATION DU PARLEMENT

Le message suivant est apporté par le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier à la verge noire :

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable assemblée à la salle de l'honorable Sénat.

Pour répondre à ce désir, M. l'Orateur et les membres des Communes se rendent à la salle du Sénat.

Dans la salle des séances du Sénat, Son Excellence le Gouverneur général a bien voulu donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants :

### BILLS SANCTIONNÉS

Loi constituant en corporation le Fonds patriotique canadien.

Loi modifiant le tarif des douanes.

Loi modifiant la loi de l'accise, 1934.

Loi modifiant la loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Loi modifiant la loi spéciale des revenus de guerre.

Loi concernant un ministère des munitions et des approvisionnements.

Loi modifiant la loi des traitements.

Loi concernant les contributions charitables de guerre.

Loi de l'impôt sur le surplus des profits.

Loi ayant por objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

La sanction royale de ces bills est proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.

[Le très hon. M. Lapointe.]

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse à Son Excellence le Gouverneur général en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Excellence:—

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant :

Loi ayant pour objet d'accorder de l'aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationales.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

La sanction royale de ce bill est proclamée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants :

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.

### DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la cinquième session de la dix-huitième législature du Canada par le discours suivant :

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie au nom de Sa Majesté le roi de la façon avec laquelle vous avez satisfait aux exigences de la période critique que nous traversons. Par la sanction de mesures nécessaires à la défense du Canada, vous avez accompli un devoir national essentiel. En pourvoyant volontairement à la collaboration efficace du Canada aux côtés de la Grande-Bretagne et de la France dans une guerre dont le but est de résister à l'agression, vous avez pris une décision d'une extrême importance. La promptitude avec laquelle vous avez agi démontre indubitablement qu'un peuple libre, par l'intermédiaire de ses représentants à un parlement libre, peut faire face aux graves et pressantes nécessités de la guerre.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des crédits que vous avez votés pour répondre aux besoins résultant de l'état de guerre.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La population du Canada, je le sais, affrontera l'avenir avec calme et un courage résolu. Les jours de tension et d'anxiété que lui réserve l'avenir constitueront inévitablement une suprême épreuve de persévérance et de détermination nationales.

En clôturant cette session spéciale de guerre, je prie la Divine Providence, dans sa sagesse infinie, de protéger et guider le pays, uni en un effort suprême pour aider à la défense et à la sauvegarde des libertés du genre humain.

Ainsi s'est terminée la cinquième session de la dix-huitième législature.